

## Postulat du Groupe PSIG : « Pour un plan grand froid coordonné et cohérent »

Lors du Conseil communal de février 2023, alors que les nuits du mois de janvier ont été particulièrement froides, le groupe PSIG questionnait la Municipalité sur l'existence d'un éventuel plan grand froid dans notre commune. La Municipalité avait alors répondu qu'un tel plan n'existait pas et que les situations de personnes sans domicile restent exceptionnelles.

Pourtant, un an après, en janvier 2024 et alors que les nuits sont à nouveau glaciales, la Municipalité a dû se résoudre à monter un plan grand froid extrêmement rapidement : comme elle nous l'apprend dans une communication faite à notre Conseil le 7 février dernier, la ville a reçu quatre téléphones en une matinée et a construit ce plan en l'espace de trois heures. Finalement, un abri PC a été ouvert dans un collège de St-Prex qui a accueilli sept personnes pour un total de 29 nuitées. Pour accéder à cet hébergement d'urgence depuis Morges, un transport a été mis en place.

Si l'on peut saluer la réactivité de la Municipalité (certes, une fois le problème devenu évident), on ne peut en revanche pas se contenter de ce Plan grand froid pour les hivers à venir. Réalisé dans l'urgence, son emplacement à St-Prex est un obstacle évident à son accessibilité pour les personnes les plus désinsérées et vulnérables, soit les premières personnes concernées. La nécessité de devoir s'annoncer et prendre un transport organisé rend le seuil d'accès très haut, ce qui va à l'encontre de ce que l'on doit viser avec des prestations dans le domaine de la grande précarité et de l'aide à la survie, soit des prestations à bas seuil d'accessibilité.

De plus et dans l'urgence, ce plan a été élaboré par la Municipalité seule, sans concertation avec les autres communes concernées. Lors du Conseil communal du 7 février dernier, la Municipalité indiquait pourtant que parmi les bénéficiaires, certaines personnes venaient de Nyon ou de Lausanne avant d'admettre un réel besoin de coordination entre les communes.

Les mois chauds à venir devraient donc être mis à profit par la Municipalité afin de préparer sereinement un plan grand froid coordonné et cohérent, qui réponde aux besoins des personnes concernées et qui puisse être activé au bon moment lors des prochaines nuits d'hiver. Par ce postulat, le Groupe PSIG demande ainsi à la Municipalité d'étudier l'opportunité de mettre sur pied un Plan grand froid avec un hébergement d'urgence à Morges, en coordination avec les partenaires du réseau socio-sanitaire et les autres communes concernées.

Au nom du Groupe PSIG

Camille Robert



Développé au Conseil communal du 27 mars 2024